NEWS RELEASE

Groupe TMX Limitée présente ses résultats du premier trimestre de 2024

2024-05-02

- Produits de 345,9 millions de dollars, en hausse de 16 % en regard de ceux de 299,1 millions de dollars au premier trimestre de 2023
- Résultat dilué par action de 0,50 $, en hausse de 56 % par rapport à 0,32 $ au premier trimestre de 2023, compte tenu d'un profit de 0,21 $ par action découlant de l'acquisition du contrôle de VettaFi au premier trimestre de 2024
- Résultat ajusté dilué par action[1] de 0,38 $, en hausse de 3 % par rapport à 0,37 $ au premier trimestre de 2023

TORONTO, le 2 mai 2024 /CNW/ - Groupe TMX Limitée (TSX: X) (le « Groupe TMX ») a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre clos le 31 mars 2024.

À propos des résultats du premier trimestre de 2024, John McKenzie, chef de la direction du Groupe TMX, a déclaré :

« Les résultats de TMX pour le premier trimestre reflètent la solide performance des composantes clés de nos activités, y compris en ce qui concerne l'expansion mondiale stratégique, alors que nous continuons de faire évoluer TMX pour répondre aux besoins de notre bassin diversifié et croissant d'intervenants sur les marchés financiers. Les produits globaux ont progressé de 16 % par rapport au premier trimestre de 2023, en grande partie du fait de l'inclusion de TMX VettaFi, notre division établie aux États-Unis nouvellement acquise qui se spécialise dans la création d'indices, la distribution numérique et l'analyse de données, ainsi que de la croissance d'un exercice à l'autre attribuable à TMX Trayport. Les augmentations ont été contrebalancées en partie par la baisse des produits provenant des secteurs Formation de capital et Négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe en raison des conditions de marché difficiles. Nous restons concentrés sur l'excellence des services que nous fournissons à nos marchés et le développement d'avantages concurrentiels pour notre clientèle mondiale, tout en recherchant constamment des moyens novateurs de renforcer les activités de TMX pour les rendre plus résilientes, plus adaptables et plus réactives. »

À propos de la performance au premier trimestre de 2024, David Arnold, chef de la direction financière du Groupe TMX, a déclaré :

« TMX continue de tirer parti d'un modèle commercial bien défini et diversifié. Nous avons enregistré une solide croissance au premier trimestre, les produits internes compte non tenu de TMX VettaFi ayant augmenté de 3 % et le

résultat dilué par action après ajustement ayant aussi progressé de 3 % par rapport au premier trimestre de 2023. Malgré des difficultés au chapitre des activités de financement et de négociation, le bénéfice d'exploitation a monté de 1 % d'un exercice à l'autre grâce à la hausse des produits de sources récurrentes et à notre rigueur continue dans la gestion des coûts. Par ailleurs, le conseil d'administration du Groupe TMX a approuvé une augmentation de 6 % du dividende trimestriel pour le porter à 0,19 $ par action ordinaire, ce qui reflète la confiance que nous avons en notre capacité de générer des flux de trésorerie et de mener à bien notre plan de désendettement. »

[1] Le résultat ajusté dilué par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION[2]

Mesures non conformes aux PCGR

Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR[3], tandis que le résultat ajusté par action, le résultat ajusté dilué par action et le TCAC du résultat ajusté par action sont des ratios non conformes aux PCGR[4], et ils n'ont pas de sens normalisé conformément aux PCGR. En conséquence, il est peu probable que ces mesures puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

La direction a recours à ces mesures, qui excluent certains éléments, car elle considère que cette approche offre aux investisseurs une meilleure analyse de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et sur le plan financier, y compris, dans certains cas, de notre capacité à générer de la trésorerie. La direction a recours à ces mesures également pour évaluer la performance de manière plus efficace au fil du temps, et le fait d'exclure ces éléments facilite les comparaisons d'une période à une autre. Le fait d'exclure certains éléments ne signifie pas qu'ils sont de nature non récurrente ou qu'ils ne sont pas utiles aux investisseurs.

Le résultat ajusté par action, le résultat ajusté dilué par action et le bénéfice net ajusté servent à présenter la performance financière continue d'une période à une autre, exclusion faite d'un certain nombre d'ajustements présentés à la rubrique *Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et du résultat ajusté par action du premier trimestre de 2024 et du premier trimestre de 2023*.

Nous avons également présenté le TCAC du RPA ajusté à long terme à titre d'objectif financier, soit le taux de croissance du résultat ajusté dilué par action au fil du temps, exclusion faite des ajustements qui touchent le caractère comparable du RPA ajusté d'une période à l'autre, notamment ceux indiqués à la rubrique *Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et du résultat ajusté par action du premier trimestre de 2024 et du premier trimestre de 2023*. Le TCAC du RPA ajusté est fondé sur les hypothèses présentées à la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective - Hypothèses relatives aux objectifs financiers à long terme*.

De même, nous présentons le ratio de distribution des dividendes fondé sur les dividendes versés divisés par le résultat ajusté par action comme une mesure de la capacité du Groupe TMX à verser des dividendes, à l'exclusion d'un certain nombre d'ajustements décrits à la rubrique *Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et du résultat ajusté par action du premier trimestre de 2024 et du premier trimestre de 2023*.

Le ratio dette-BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux PCGR définie comme le total de la dette à long terme et de la dette arrivant à échéance dans un délai d'un an divisé par le BAIIA ajusté. Le BAIIA ajusté est calculé comme le bénéfice net excluant les charges d'intérêts, les charges d'impôt, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, les coûts liés aux transactions, les coûts d'intégration, les produits (pertes) ponctuels et d'autres éléments importants qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du Groupe TMX.

[2] Le Groupe TMX a effectué un fractionnement à raison de cinq pour une de ses actions ordinaires en circulation (le « fractionnement d'actions ») avec prise d'effet à la fermeture des bureaux le 13 juin 2023. Tous les nombres d'actions ordinaires et les montants par action qui figurent dans le présent communiqué, y compris les chiffres comparatifs, ont été ajustés pour refléter le fractionnement d'actions.
[3] Selon le sens attribué dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*.
[4] Selon le sens attribué dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*.

Comparaison du trimestre clos le 31 mars 2024 (premier trimestre de 2024 ou T1 2024) et du trimestre clos le 31 mars 2023 (premier trimestre de 2023 ou T1 2023)[5]

L'information qui suit est tirée des états financiers du Groupe TMX pour le premier trimestre de 2024, comparativement au premier trimestre de 2023.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	**T1 2024**	T1 2023	**Augmentation (diminution) en dollars**	**Augmentation (diminution) en pourcentage**
Produits	**345,9 $**	299,1 $	46,8 $	16 %
Charges d'exploitation	**204,2**	159,4	44,8	28 %
Bénéfice d'exploitation	**141,7**	139,7	2,0	1 %
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX	**139,5**	89,0	50,5	57 %
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX[6,7]	**104,5**	103,6	0,9	1 %
Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX				
De base	**0,50**	0,32	0,18	56 %
Dilué	**0,50**	0,32	0,18	56 %
Résultat ajusté par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX[8,9]				
De base	**0,38**	0,37	0,01	3 %
Dilué	**0,38**	0,37	0,01	3 %
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	**64,6**	96,6	(32,0)	(33) %

Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et résultat par action

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX s'est chiffré à 139,5 millions de dollars pour le premier trimestre de 2024, ou 0,50 $ par action ordinaire de base et après dilution, contre 89,0 millions de dollars, ou 0,32 $ par action ordinaire de base et après dilution, pour le premier trimestre de 2023. La progression du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX reflète un profit hors trésorerie de 57,1 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2024 par suite de la réévaluation de la juste valeur de notre participation minoritaire antérieure dans VettaFi (comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence le 9 janvier 2023 avant l'acquisition du contrôle le 2 janvier 2024), une diminution de la charge d'impôt sur le résultat de 5,4 millions de dollars et une augmentation du bénéfice d'exploitation de 2,0 millions de dollars. La hausse du bénéfice d'exploitation entre le premier trimestre de 2023 et le premier trimestre de 2024 résulte d'une augmentation des produits de 46,8 millions de dollars, dont un montant de 37,9 millions de dollars comptabilisé au titre de TMX VettaFi, ainsi que de la hausse des produits tirés de TMX Trayport, de TMX Datalinx, de BOX et de la CDS, quelque peu contrebalancées par l'augmentation de 44,8 millions de dollars des charges d'exploitation. Les charges plus élevées reflètent des charges d'exploitation d'environ 20,0 millions de dollars au titre de TMX VettaFi, des charges de 11,8 millions de dollars au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises de VettaFi, des charges liées aux acquisitions et coûts connexes de 5,4 millions de dollars, des coûts d'intégration de 1,5 million de dollars et des charges d'environ 1,3 million de dollars se rapportant à notre initiative d'expansion aux États-Unis.

L'augmentation du résultat par action est aussi attribuable en partie à la baisse du nombre moyen pondéré d'actions

ordinaires en circulation au premier trimestre de 2024 en regard du premier trimestre de 2023, quelque peu contrebalancée par la hausse des charges financières nettes.

[5] Le Groupe TMX a effectué un fractionnement à raison de cinq pour une de ses actions ordinaires en circulation (le « fractionnement d'actions ») avec prise d'effet à la fermeture des bureaux le 13 juin 2023. Tous les nombres d'actions ordinaires et les montants par action qui figurent dans le présent communiqué, y compris les chiffres comparatifs, ont été ajustés pour refléter le fractionnement d'actions.
[6] Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.
[7] Tient compte d'un ajustement ayant pour effet d'accroître l'incidence fiscale de 0,7 million de dollars pour le premier trimestre de 2023.
[8] Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.
[9] Tient compte d'un ajustement ayant pour effet d'accroître l'incidence fiscale de 0,7 million de dollars pour le premier trimestre de 2023.

Rapprochement du bénéfice net ajusté[10] attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et du résultat ajusté par action[11] du premier trimestre de 2024 et du premier trimestre de 2023[12]

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX avec le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et du résultat par action avec le résultat ajusté par action. Les résultats financiers ont été ajustés de manière à rendre compte des éléments suivants :

Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles du premier trimestre de 2023 et du premier trimestre de 2024 se rapportent à la transaction Maple de 2012 (TSX, TSXV, MX, Alpha et Shorcan), à Compagnie Trust TSX, à TMX Trayport (y compris VisoTech et Tradesignal), à AST Canada, à BOX, à WSH et à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à TMX VettaFi au premier trimestre de 2024. Ces coûts sont une composante du poste *Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles*.
Les coûts liés aux acquisitions pour le premier trimestre de 2023 et le premier trimestre de 2024 se rapportent à VettaFi (comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence le 9 janvier 2023 avant l'acquisition du contrôle le 2 janvier 2024). Le montant pour le premier trimestre de 2023 tient également compte des coûts liés à l'acquisition de SigmaLogic (comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence avant l'acquisition du contrôle le 16 février 2023 et le dessaisissement le 21 avril 2023) et à WSH (acquise le 9 novembre 2022). Ces coûts sont inclus dans les postes *Frais de vente et charges générales et administratives* et *Charges financières nettes*.
La variation de la juste valeur des contreparties éventuelles, qui rend compte de la réduction du passif au titre de la clause d'indexation sur le résultat repris dans le cadre de l'acquisition de WSH en 2023, et l'augmentation d'un précédent passif au titre de la clause d'indexation sur le résultat repris dans le cadre de l'acquisition de VettaFi au premier trimestre de 2024. Ces variations sont incluses dans le poste *Charges financières nettes*.
Les coûts d'intégration découlant de l'intégration de l'acquisition de VettaFi au premier trimestre de 2024. Ces coûts sont inclus dans les postes *Rémunération et avantages*, *Frais de vente et charges générales et administratives* et *Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles*.
Le profit sur la réévaluation de la juste valeur de VettaFi découlant de la réévaluation de notre participation minoritaire antérieure dans VettaFi (entièrement acquise le 2 janvier 2024), inclus dans le poste *Autres produits* au premier trimestre de 2024.
Le profit sur un contrat de change à terme, la perte sur la conversion des emprunts libellés en dollars américains contractés dans le cadre des facilités de crédit à terme et le profit sur la conversion des prêts intersociétés libellés en dollars américains; tous ces éléments se rapportent à l'acquisition de VettaFi et sont inclus dans le poste *Charges financières nettes* au premier trimestre de 2024.

[10] Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.
[11] Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non*

conformes aux PCGR.

[12] Le Groupe TMX a effectué un fractionnement à raison de cinq pour une de ses actions ordinaires en circulation (le « fractionnement d'actions ») avec prise d'effet à la fermeture des bureaux le 13 juin 2023. Tous les nombres d'actions ordinaires et les montants par action qui figurent dans le présent communiqué, y compris les chiffres comparatifs, ont été ajustés pour refléter le fractionnement d'actions.

	Avant impôt		Impôt		Après impôt			
(en millions de dollars) (non audité)	**T1 2024**	T1 2023	**T1 2024**	T1 2023	**T1 2024**	T1 2023	**Augmentation (diminution) en dollars**	**Augmentation (diminution) en pourcentage**
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX					**139,5 $**	89,0 $	50,5 $	57 %
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :								
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions[13,14]	**26,8**	15,2	**8,8**	4,4	**18,0**	10,8	7,2	67 %
Coûts d'acquisition et coûts connexes[15]	**7,1**	3,8	**1,5**	--	**5,6**	3,8	1,8	47 %
Coûts d'intégration	**1,6**	--	**0,4**	--	**1,1**	--	1,1	s. o.
Profit sur la réévaluation de la juste valeur de VettaFi[16]	**(57,1)**	--	**--**	--	**(57,1)**	--	(57,1)	s. o.
Perte nette (profit net) sur la juste valeur de la contrepartie éventuelle[17]	**0,3**	--	**--**	--	**0,3**	--	0,3	s. o.
Profit net sur un contrat de change à terme et sur la conversion des emprunts libellés en dollars américains	**(3,5)**	--	**0,5**	--	**(3,1)**	--	(3,1)	s. o.
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX[18,19]					**104,5 $**	103,6 $	0,9 $	1 %

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX a augmenté de 1 %, passant de 103,6 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023 à 104,5 millions de dollars pour le premier trimestre de 2024, en raison de la charge d'impôt sur le résultat moins élevée et de la hausse du bénéfice d'exploitation, en partie neutralisées par l'augmentation des charges financières nettes.

[13] Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, y compris TMX VettaFi au premier trimestre de 2024.

[14] Tient compte d'un ajustement ayant pour effet d'accroître l'incidence fiscale de 0,7 million de dollars pour le premier trimestre de 2023.

[15] Pour obtenir plus d'informations, voir l'analyse à la rubrique *Initiatives et réalisations* de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2024.

[16] Pour obtenir plus d'informations, voir l'analyse à la rubrique *Informations supplémentaires - Autres produits*.

[17] Pour obtenir plus d'informations, voir l'analyse à la rubrique *Informations supplémentaires - Charges financières nettes*.

[18] Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*. Le rapprochement du bénéfice net ajusté du premier trimestre de 2024 est présenté sans ajustement au titre de l'arrondissement par souci d'exactitude.

[19] Le rapprochement du bénéfice net ajusté du premier trimestre de 2024 est présenté sans ajustement au titre de l'arrondissement par souci d'exactitude.

	T1 2024		T1 2023	
(non audité)	**De base**	**Dilué**	De base	Dilué
Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX	**0,50 $**	**0,50 $**	0,32 $	0,32 $
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions[20]	**0,07**	**0,07**	0,04	0,04
Coûts d'acquisition et coûts connexes[21]	**0,02**	**0,02**	0,01	0,01
Profit sur la réévaluation de la juste valeur de VettaFi	**(0,21)**	**(0,21)**	--	--
Profit net sur un contrat de change à terme et sur la conversion des emprunts libellés en dollars américains	**(0,01)**	**(0,01)**	--	--
Résultat ajusté par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX[22,23]	**0,38 $**	**0,38 $**	0,37 $	0,37 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	**276 844 997**	**278 049 984**	278 666 465	279 541 445

Le résultat ajusté dilué par action a augmenté de 0,01 $, passant de 0,37 $ pour le premier trimestre de 2023 à 0,38 $ pour le premier trimestre de 2024, en raison de l'augmentation du bénéfice d'exploitation, de la charge d'impôt sur le résultat moins élevée et de la diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation entre le premier trimestre de 2023 et le premier trimestre de 2024, contrebalancées en partie par la hausse des charges financières nettes.

[20] Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, y compris TMX VettaFi au premier trimestre de 2024.
[21] Pour obtenir plus d'informations, voir l'analyse à la rubrique *Initiatives et réalisations* de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2024.
[22] Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*. Pour le premier trimestre de 2024, les éléments *Perte (profit) sur la juste valeur de la contrepartie éventuelle* et *Coûts d'intégration* ne sont pas présentés dans le rapprochement étant donné que l'ajustement représente moins de 0,01 $.
[23] Les rapprochements pour le résultat par action ajusté de base et dilué du premier trimestre de 2024 sont présentés sans ajustement au titre de l'arrondissement par souci d'exactitude.

Produits

(en millions de dollars)	T1 2024	T1 2023	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Formation de capital	**60,6 $**	63,5 $	(2,9) $	(5) %
Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe	**60,6**	61,5	(0,9)	(1) %
Négociation et compensation de dérivés	**72,6**	71,5	1,1	2 %
Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse	**152,1**	102,6	49,5	48 %
	345,9 $	299,1 $	46,8 $	16 %

Les produits se sont chiffrés à 345,9 millions de dollars pour le premier trimestre de 2024, en hausse de 46,8 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à ceux de 299,1 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023, essentiellement par suite de la hausse des produits du secteur *Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse*, dont une tranche de 37,9 millions de dollars reflète la prise en compte des produits provenant de TMX VettaFi (entièrement acquise le 2 janvier 2024), en partie neutralisée par des baisses au titre de la formation de capital et de la négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe. Compte non tenu des produits provenant de TMX VettaFi, les produits ont augmenté de 3 % au premier trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2023.

Charges d'exploitation

(en millions de dollars)	T1 2024	T1 2023	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
Rémunération et avantages	**93,8 $**	77,1 $	16,7 $	22 %
Systèmes d'information et de négociation	**25,7**	23,2	2,5	11 %
Frais de vente et charges générales et administratives	**44,3**	31,1	13,2	42 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	**40,4**	28,0	12,4	44 %
	204,2 $	159,4 $	44,8 $	28 %

Les charges d'exploitation se sont établies à 204,2 millions de dollars pour le premier trimestre de 2024, en hausse de 44,8 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à celles de 159,4 millions de dollars inscrites pour le premier trimestre de 2023. L'augmentation des charges entre le premier trimestre de 2023 et le premier trimestre de 2024 tenait compte de charges d'exploitation d'environ 20,0 millions de dollars ayant trait à TMX VettaFi (comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence le 9 janvier 2023 avant l'acquisition du contrôle le 2 janvier 2024), de 11,8 millions de dollars au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles acquises de VettaFi. Il y a

également eu une augmentation de 5,4 millions de dollars des charges liées aux acquisitions et coûts connexes se rapportant principalement à TMX VettaFi, un montant de 1,5 million de dollars au titre des coûts d'intégration se rapportant principalement à TMX VettaFi, un montant d'environ 1,3 million de dollars au titre de notre initiative d'expansion aux États-Unis et un montant de 1,6 million de dollars au titre de l'estimation par BOX des charges accrues pour des services fournis par BOX Exchange LLC. Ces augmentations ont été quelque peu contrebalancées par une radiation non récurrente de créances de 2,2 millions de dollars au premier trimestre de 2023 et un montant de 0,6 million de dollars au titre de SigmaLogic (acquisition du contrôle le 16 février 2023 et dessaisissement le 21 avril 2023) au premier trimestre de 2023. Compte non tenu des charges susmentionnées pour TMX VettaFi, des charges liées aux acquisitions, des coûts d'intégration, de l'initiative d'expansion aux États-Unis, BOX, SigmaLogic et de la radiation non récurrente de créances, les charges d'exploitation comparables ont augmenté d'environ 4 % au premier trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2023.

L'augmentation de 4 % des charges d'exploitation comparables en raison de la hausse des effectifs et des coûts salariaux, des charges au titre des régimes incitatifs liés au rendement destinés aux employés et des coûts d'exploitation au titre des TI a été quelque peu contrebalancée par la baisse des charges liées aux produits, des frais liés aux installations, des honoraires de consultation et des jetons de présence des administrateurs.

Informations supplémentaires

Quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

(en millions de dollars)	T1 2024	T1 2023	Diminution en dollars	Diminution en pourcentage
	(0,2) $	(0,5) $	0,3 $	60 %

- Au premier trimestre de 2024, notre quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence a diminué de 0,3 million de dollars. Pour le premier trimestre de 2024, notre quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence englobe les résultats de Ventriks et des autres entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, alors qu'au premier trimestre de 2023, elle englobait les résultats de VettaFi[24], de SigmaLogic[25] et de Ventriks.

Autres produits

(en millions de dollars)	T1 2024	T1 2023	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	57,1 $	-- $	57,1 $	s. o.

- Au premier trimestre de 2024, nous avons comptabilisé un profit sans effet sur la trésorerie de 57,1 millions de dollars résultant de la réévaluation de notre participation minoritaire antérieure dans TMX VettaFi (comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence le 9 janvier 2023 avant l'acquisition du contrôle le 2 janvier 2024).

Charges financières nettes

(en millions de dollars)	T1 2024	T1 2023	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	21,7 $	9,6 $	12,1 $	126 %

- L'augmentation des charges financières nettes entre le premier trimestre de 2023 et le premier trimestre de 2024 s'explique principalement par la hausse de 19,4 millions de dollars des charges d'intérêts, surtout

attribuable à l'augmentation de la dette par suite de l'acquisition de VettaFi, et par la hausse de 2,0 millions de dollars de la perte de change nette (la perte de change nette de 4,5 millions de dollars pour le premier trimestre de 2024 reflète les pertes de change sur les emprunts externes libellés en dollars américains, partiellement neutralisées par les gains de change sur les prêts intersociétés libellés en dollars américains). Cette augmentation des charges financières nettes a été quelque peu compensée par un profit de 9,1 millions de dollars sur la juste valeur des contrats de change à terme[26] et par la hausse de 1,2 million de dollars des produits d'intérêts tirés de sommes investies attribuable à la hausse des taux d'intérêt au premier trimestre de 2024.

[24] Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence le 9 janvier 2023 avant l'acquisition du contrôle le 2 janvier 2024.
[25] Consolidée le 16 février 2023 et ayant fait l'objet d'un dessaisissement le 21 avril 2023. Pour obtenir plus d'informations, voir la rubrique *Initiatives et réalisations - Acquisition de VettaFi* de notre rapport de gestion annuel de 2023.
[26] Pour obtenir plus d'informations, voir la rubrique *Instruments financiers* de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2024.

Charge d'impôt sur le résultat et taux d'impôt effectif

Charge d'impôt sur le résultat (en millions de dollars)			**Taux d'impôt effectif** (en pourcentage)[27]	
T1 2024	T1 2023		**T1 2024**	T1 2023
27,5	**$** 32,9	$	**16 %**	27 %

Le taux d'impôt effectif excluant les ajustements ci-dessous se serait établi à environ 27 % pour les premiers trimestres de 2024 et de 2023.

Premier trimestre de 2024

- Au premier trimestre de 2024, la réévaluation de la juste valeur découlant de la réévaluation de notre participation minoritaire antérieure dans VettaFi (comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence le 9 janvier 2023 avant l'acquisition du contrôle le 2 janvier 2024) a donné lieu à un profit non imposable de 57,1 millions de dollars, lequel a donné lieu à une diminution de 9,4 % de notre taux d'impôt effectif.
- Au premier trimestre de 2024, il y a eu une diminution nette des passifs d'impôt différé et une diminution correspondante de la charge d'impôt sur les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions en raison principalement de l'acquisition de VettaFi, ce qui a donné lieu à une diminution de 1,0 % de notre taux d'impôt effectif.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars)	**T1 2024**	T1 2023	**Augmentation en dollars**
	9,9	**$** 7,7	$ 2,2

- L'augmentation du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle au premier trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2023 s'explique surtout par la hausse du bénéfice net de BOX, qui découle de la hausse des produits et de la baisse des charges d'exploitation.

[27] Le taux d'impôt effectif correspond à la *charge d'impôt sur le résultat* divisée par *le bénéfice avant l'impôt sur le*

résultat diminué des *participations ne donnant pas le contrôle*. Le taux d'impôt effectif, compte tenu des participations ne donnant pas le contrôle, calculé selon le *bénéfice avant l'impôt sur le résultat* total, était de 15 % au premier trimestre de 2024 et de 26 % au premier trimestre de 2023.

PRATIQUE DE GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Le comité des finances et de l'audit du conseil d'administration du Groupe TMX (le « conseil ») a passé en revue le présent communiqué de presse ainsi que les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour le premier trimestre de 2024 et le rapport de gestion connexe, et il a recommandé que le conseil les approuve. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour le premier trimestre de 2024, le rapport de gestion s'y rapportant et le contenu du présent communiqué de presse ont été approuvés par tous les membres du conseil suivant leur examen.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour le premier trimestre de 2024 sont établis en conformité avec les IFRS et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les mesures financières comprises dans le rapport de gestion et le présent communiqué de presse sont fondées sur des états financiers qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et les interprétations du IFRS Interpretations Committee (l'« IFRIC »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), pour la préparation d'états financiers intermédiaires, conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*, sauf indication contraire. Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

ACCÈS AUX DOCUMENTS

Le Groupe TMX a déposé ses états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et son rapport de gestion pour le premier trimestre de 2024 auprès des organismes de réglementation canadiens des valeurs mobilières. Le présent communiqué de presse doit être lu à la lumière de nos états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et de notre rapport de gestion pour le premier trimestre de 2024. Ces documents sont disponibles à l'adresse www.sedarplus.ca ou sur le site Web du Groupe TMX, à l'adresse www.tmx.com. Ce communiqué de presse ne reprend pas les renseignements figurant sur le site Web. En outre, il sera possible d'obtenir sans frais des exemplaires de ces documents en communiquant avec l'équipe des relations avec les investisseurs du Groupe TMX par téléphone, au + 1 888 873-8392, ou par courriel, à TMXshareholder@tmx.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent communiqué de presse du Groupe TMX renferme de l'« information prospective » (au sens attribué à ce terme dans la législation en valeurs mobilières canadienne applicable) qui est fondée sur des attentes, des hypothèses, des estimations, des prévisions et d'autres facteurs que la direction estime pertinents en date du présent communiqué de presse. On reconnaît souvent, mais pas toujours, l'information prospective à l'emploi de termes et d'expressions de nature prospective comme « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « planifier », « viser », « estimer », « avoir l'intention de », ou « croire », ou des variantes de ces termes et expressions ou leur forme négative ou des déclarations selon lesquelles certaines mesures ou certains événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient » ou « pourront », ou non, être prises, survenir ou se matérialiser. En raison de sa nature, l'information prospective exige que nous formulions des hypothèses et est exposée à des risques et à des incertitudes d'importance en raison desquels nos attentes, nos conclusions et nos hypothèses pourraient se révéler inexactes.

L'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse comprend notamment nos objectifs à long terme concernant le TCAC des produits et le TCAC du résultat ajusté par action; notre cible à l'égard du ratio de distribution des dividendes; notre cible à l'égard du ratio dette-BAIIA ajusté; nos objectifs concernant la croissance des produits récurrents, des produits à l'extérieur du Canada et du pourcentage des produits de SGPSA par rapport au total des produits du Groupe TMX; nos objectifs liés à l'acquisition de VettaFi; la modernisation des plateformes de compensation, notamment les dépenses en trésorerie prévues relativement à la modernisation de nos plateformes de compensation et le moment de la mise en œuvre du projet de modernisation; le calendrier et le montant total des dépenses en trésorerie liés à l'expansion aux États-Unis; d'autres énoncés portant sur les

réductions de coûts; la capacité d'atteindre notre fourchette cible d'endettement et le moment où elle sera atteinte; l'incidence de la capitalisation boursière globale des émetteurs inscrits à la TSX et à la TSXV (de 2022 à 2023); les changements futurs au taux d'impôt prévu par la loi du Groupe TMX anticipé pour 2024; d'autres facteurs relatifs aux bourses de valeurs, aux bourses de dérivés et aux chambres de compensation ainsi qu'à l'entreprise, aux objectifs et priorités stratégiques, à la conjoncture du marché, aux tarifs, aux projets de nature technologique et à d'autres initiatives commerciales, y compris le calendrier de leur mise en œuvre; ainsi que les résultats financiers ou la situation financière, les activités et les perspectives du Groupe TMX qui comportent des risques et des incertitudes d'importance.

Ces risques incluent notamment la concurrence d'autres bourses ou marchés, y compris les systèmes de négociation parallèles et les nouvelles technologies et les autres sources de financement, à l'échelle nationale ou internationale; la dépendance à l'égard de l'économie canadienne; les répercussions défavorables sur nos résultats de la conjoncture ou de l'incertitude entourant l'économie mondiale (y compris les événements géopolitiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la menace de récession), notamment les modifications aux cycles commerciaux qui ont une incidence sur notre secteur; l'incapacité de recruter et de maintenir en poste du personnel qualifié; des facteurs géopolitiques et autres qui pourraient entraîner une interruption des activités; la dépendance à l'égard de la technologie de l'information; des retards importants dans le projet de modernisation des services de postnégociation découlant de la mise en œuvre par le secteur du règlement T+1 ou pour d'autres raisons, ce qui pourrait entraîner une augmentation des coûts de mise en œuvre et avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation; la vulnérabilité de nos réseaux et des fournisseurs de services tiers à l'égard des risques de sécurité, notamment des cyberattaques; l'incapacité de formuler ou de mettre en œuvre adéquatement nos stratégies; les contraintes imposées par la réglementation; les contraintes imposées en raison de notre niveau d'endettement; les risques liés aux litiges ou à d'autres procédures; la dépendance envers une clientèle suffisante; l'incapacité d'élaborer, de commercialiser ou de faire accepter de nouveaux produits; l'incapacité de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises de manière à atteindre les objectifs économiques prévus, y compris TMX VettaFi, ou de nous dessaisir d'activités moins rentables de manière efficace; le risque de change; l'incidence défavorable de nouvelles activités commerciales; les incidences défavorables de dessaisissements d'activités; l'incapacité de répondre à nos besoins de trésorerie en raison de notre structure de société de portefeuille et des restrictions applicables au versement de dividendes intra-groupe; la dépendance envers des fournisseurs tiers de produits et de services; la dépendance des activités de négociation à l'égard d'un petit nombre de clients; les risques liés à nos activités de compensation; les défis de l'expansion internationale; les restrictions sur la propriété d'actions ordinaires du Groupe TMX; notre incapacité de protéger notre propriété intellectuelle; les répercussions défavorables d'un événement de marché systémique sur certaines de nos activités; les risques liés au crédit des clients; le fait que les structures de coûts sont largement fixes; l'incapacité de réaliser des réductions de coûts selon les montants ou le calendrier prévus; la dépendance à l'égard du niveau d'activité boursière qui échappe à notre volonté; les contraintes réglementaires qui s'appliquent aux activités du Groupe TMX et de ses filiales réglementées, les coûts relatifs aux services de compensation et de dépôt, les volumes de négociation (qui pourraient être supérieurs ou inférieurs aux prévisions) et l'incidence connexe sur les produits; les niveaux futurs des produits, qui pourraient être moins importants que prévu, ou des coûts, qui pourraient être plus importants que prévu.

L'information prospective est fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui peuvent se révéler inexactes, notamment les hypothèses relatives à la capacité du Groupe TMX de soutenir la concurrence de marchés boursiers mondiaux et régionaux et d'autres bourses; la conjoncture économique et commerciale en général; les cours de change (notamment les estimations des cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain ou la livre sterling); les prix des marchandises; le niveau des opérations et de l'activité sur les marchés et particulièrement le niveau des opérations sur les principaux produits du Groupe TMX; les activités d'expansion, de marketing et de vente; la disponibilité continue de financement à des conditions acceptables pour des initiatives futures; les changements aux taux d'intérêt et le moment de ces changements; le montant et le moment des synergies des produits et des coûts relatifs aux technologies découlant de l'acquisition d'AST Canada; les niveaux de productivité du Groupe TMX, de même que ceux de ses concurrents; la concurrence sur le marché; les activités de recherche et de développement; la capacité de lancer avec succès de nouveaux produits et services et leur acceptation par les clients; le lancement réussi de diverses ressources et capacités technologiques; l'incidence de divers règlements sur le Groupe TMX et ses clients; le maintien de bonnes relations entre le Groupe TMX et son personnel; et la durée de toute interruption de travail, panne du matériel ou autre interruption importante des activités à l'un de ses établissements, à l'exception des interruptions pour entretien et autres interruptions similaires prévues.

Hypothèses relatives aux objectifs financiers à long terme

Outre les hypothèses énoncées ci-dessus, l'information prospective se rapportant aux objectifs à long terme de TCAC

des produits et aux objectifs à long terme de TCAC du résultat ajusté par action est fondée sur des hypothèses, notamment :

- le succès obtenu par le Groupe TMX dans la réalisation d'initiatives de croissance et l'atteinte d'objectifs commerciaux;
- la poursuite des investissements dans des entreprises de croissance et dans des initiatives de transformation, dont des technologies et systèmes de la prochaine génération;
- l'absence de variations importantes de notre taux d'impôt effectif et du nombre de nos actions en circulation;
- la croissance des produits récurrents interne et externe;
- des niveaux modérés de volatilité au sein des marchés à long terme;
- des niveaux d'inscriptions, de négociation et de compensation conformes à l'activité historique;
- une croissance économique conforme à l'activité historique;
- l'absence de modifications importantes dans la réglementation;
- la poursuite de la gestion disciplinée des charges dans l'ensemble de nos activités;
- la révision continue des priorités d'investissement en faveur de solutions d'entreprise et de nouvelles capacités;
- la génération de flux de trésorerie disponibles conformes aux montants annualisés historiques;
- une incidence limitée de l'inflation, de la hausse des taux d'intérêt et des contraintes des chaînes d'approvisionnement sur nos plans de croissance des activités à long terme, y compris sur la capacité de nos émetteurs inscrits de mobiliser des capitaux.

Bien que nous estimions que des événements ou des faits subséquents pourraient nous amener à modifier notre point de vue, nous n'avons nullement l'intention de mettre à jour la présente information prospective, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne nous y oblige. Il ne faut pas se fier à la présente information prospective comme s'il s'agissait de notre avis à une date postérieure à celle du présent communiqué de presse. Nous avons tenté de répertorier les facteurs importants susceptibles de faire différer sensiblement les mesures, événements ou résultats réels de ceux qui sont actuellement présentés dans l'information prospective. Toutefois, il peut exister d'autres facteurs pouvant faire différer sensiblement les mesures, événements ou résultats de ceux qui sont actuellement prévus, estimés ou attendus. Rien ne garantit que l'information prospective se révélera exacte, étant donné que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier outre mesure à l'information prospective. La liste des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur nous ne se veut pas exhaustive. Une description des facteurs susmentionnés est présentée à la rubrique ***Gestion des risques d'entreprise*** de notre rapport de gestion annuel de 2023.

À propos du Groupe TMX (TSX : X)

Le Groupe TMX exploite des marchés mondiaux. Il met au point des solutions d'analyse et bâtit des communautés numériques appuyant le financement, la croissance et la réussite des entreprises, des négociateurs et des investisseurs. Les principales activités du Groupe TMX comprennent la Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, la Bourse Alpha TSX, La Caisse canadienne de dépôt de valeurs, la Bourse de Montréal, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés, TMX Trayport et TMX VettaFi qui offrent des marchés d'inscription, des marchés de négociation, des mécanismes de compensation, des services de dépôt, des solutions technologiques, des produits d'information et d'autres services à la communauté financière mondiale. Le Groupe TMX a son siège social à Toronto et des bureaux dans l'ensemble de l'Amérique du Nord (Montréal, Calgary, Vancouver et New York), ainsi que dans des marchés internationaux clés, dont Londres, Singapour et Vienne. Pour en savoir plus sur le Groupe TMX, visitez le www.tmx.com. Suivez le Groupe TMX sur X : @TMXGroup.

Conférence téléphonique / Webdiffusion audio

Le Groupe TMX tiendra une conférence téléphonique, qui sera aussi diffusée sur le Web, afin de discuter des résultats financiers du premier trimestre de 2024.

Horaire : de 8 h à 9 h (HE), le vendredi 3 mai 2024

Les participants à la conférence téléphonique sont priés de téléphoner au numéro ci-après au moins 15 minutes avant le début de la conférence.

La webdiffusion audio de la conférence sera aussi disponible sur le site Web du Groupe TMX au www.tmx.com, sous

l'onglet Investisseurs.

Conférence téléphonique : 416 764-8659 ou 1 888 664-6392

Enregistrement : 416 764-8677 ou 1 888 390-0541

Le code d'accès pour l'enregistrement est 876683.

SOURCE Groupe TMX Limitée